



Communiqué de presse

117/22

Montreuil, le 9 décembre 2022.

Elections professionnelles

La CGT en tête malgré une abstention record : stop au vote électronique !

Au regard des premiers résultats, à cette heure, la CGT resterait première organisation syndicale dans la Fonction publique. Les salarié.e.s reconnaissent toujours notre organisation syndicale comme la plus apte à défendre leurs revendications, leurs métiers, leurs droits et leurs intérêts.

La Fédération santé et action sociale remercie les électrices et électeurs pour leur confiance et les assure de porter toujours haut et fort leurs revendications et de défendre leurs intérêts collectifs ou individuels.

Les syndicats CGT dans les établissements portent tout le mérite de ce succès électoral. Partout, les militant.e.s de notre organisation soutiennent sans faillir les salarié.e.s de notre secteur et particulièrement dans cette période critique pour les travailleuses et travailleurs de la santé et de l'action sociale. Notre organisation syndicale est plus que jamais mobilisée pour soutenir les salarié.es, garantir le respect de leurs droits, tout en défendant le service public et son accès pour toutes et tous partout. Notre priorité actuelle est la lutte pour améliorer la situation de ces professionnel.le.s malmené.e.s, très mal rémunéré.e.s, aux qualifications peu reconnues et d'œuvrer encore et toujours pour améliorer leurs conditions de travail.

Ce vote, majoritairement organisé sur le mode électronique, démontre une fois de plus le peu d'adhésion des électrices et électeurs à ce mode de scrutin.

L'Etat, par son choix de confier l'organisation de ces élections, en grande partie, à des prestataires privés, a démontré un désengagement de sa part, laissant au privé de plus en plus de missions. Ceci se fait au détriment de la démocratie. En effet, de nombreux incidents, voire de franchises irrégularités ont été observés : matériel électoral qui n'est pas parvenu à temps chez les agent.e.s, listes électorales erronées, cahiers des charges non respectés, bugs informatiques... De plus, de nombreux électeurs et de nombreuses électrices ont été découragé.e.s par la complexité du système de vote : site pas accessible sur tous les navigateurs internet, trop nombreux logins et mots de passe... Complexité encore plus grande si on n'a pas reçu ou perdu un de ces codes. À l'arrivée, c'est un taux d'abstention record que nous déplorons pour ces élections.

Une fois de plus, nous dénonçons cette démission des pouvoirs publics et des directions pour l'organisation de ces élections, et nous exigeons un retour à des élections à l'urne, physiques, sur le lieu de travail et pendant le temps de travail. Seul ce mode de scrutin peut garantir un contrôle du bon déroulement du processus électoral et l'accès de toutes et tous à son droit de vote par sa simplicité et par une présence humaine dans les bureaux de vote.